

LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

BEAULIEU SUR OUDON



N° 16

JANVIER 2005



Trompette 2004

N°16 - Janvier 2005

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC :

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H à 12H

MAIRIE FERMÉE LE MERCREDI

☎ 02.43.02.11.40

☎ 02.43.02.03.75

E-mail 

mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr

MEMENTO

PERCEPTION LE BOURGNEUF LA FORÊT
TEL 02.43.37.71.35

GENDARMERIE LAVAL TEL 17

POMPIERS : TEL 18
Ou 112 (portable)

MAISON DE PAYS LOIRON
TEL 02.43.02.19.31

A.D.M.R. Mme VIOT Beaulieu
TEL 02.43.02.11.32

A.D.E.L. (C.V., recherche d'emploi...)
TEL 02.43.02.43.93

D.D.E. COSSÉ LE VIVIEN
TEL 02.43.64.10.85

B.U.S.M. CHATEAU-GONTIER
TEL 02.43.09.11.15

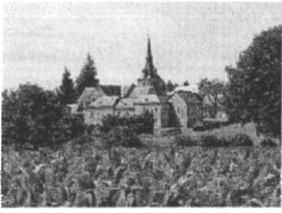
LYONNAISE DES EAUX St Berthevin
TEL 0810.387.387

ASSISTANTE SOCIALE St Pierre la Cour
TEL 02.43.01.85.32

SOMMAIRE

Page 2 Le mot du Maire
Page 3 Etat-Civil 2003
Page 4 Infos de la Mairie & de la Poste
Page 5 Tarifs 2005
Page 6 et 7 Les décisions du conseil
Page 8 Les subventions 2004
Page 9 Budget 2004
Page 10 L'école maternelle
Page 11 Investissements suite...
Page 12-13 l'Oudon
Page 14 Ordures ménagères
Page 15 Fleurissement
Page 16 Les Beaulieu de France
Page 17 En bref...
Page 18-19 La vie associative
Page 20 Agenda 2005
Page 21 Beaulieu autrefois

2005



Le Mot du Maire

Comme beaucoup d'entre vous on pu le voir, l'un des grands chantiers de 2004 aura été consacré à la rénovation et la construction de l'école. « Il fallait bien mettre l'école à la dimension de notre commune ». En effet l'évolution de la natalité s'est révélée surprenante l'année passée et 2004 sera très certainement une année record avec ces 18 naissances.

L'arrivée de ces progénitures nous motive fortement dans la réalisation de nos projets, nous nous efforçons d'adapter au mieux nos infrastructures aux besoins suscités. Alors j'ai envie de dire « merci à tous ces parents qui donnent la vie. Quoi de plus beau !!! Et dynamisant, pour nous équipe municipale que de satisfaire ces nouvelles « générations ».

Ce programme de développement sera poursuivi tout au long de 2005. Nous allons acquérir du foncier, créer un nouveau lotissement et ce toujours avec le même objectif : accueillir de futurs habitants et pourquoi pas des artisans.

Par ailleurs, nous veillons à ce que notre commune entretienne un climat de convivialité. Sur ce point je me dois de féliciter l'ensemble des associations qui contribuent largement à cette réussite en organisant des manifestations tout au long de l'année. Nous pouvons citer en exemple une toute première avec la fête de la terre les 28 et 29 août dernier. Nous avons assisté au concours départemental et régional de labour du Grand Ouest avec la présentation de nombreux animaux et attractions diverses. Nos agriculteurs nous font ainsi découvrir une petite partie de leur univers et nous les remercions.

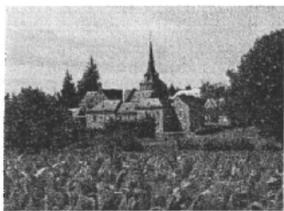
Je voudrai profiter de ce bulletin annuel pour marquer une attention particulière à l'association du Comité des Fêtes qui œuvre depuis 29 année pour la Fête de la Moisson. Nous pouvons être admiratifs à leur motivation qui ne faiblit jamais. Comme chacun le sait la réussite d'une fête tient à la réunion de nombreux facteurs et la canicule de ces dernières années est venue quelque peu perturber son bon déroulement. Mais c'est toujours avec le même dynamisme et autant d'enthousiasme que se prépare le 30^{ème} anniversaire.

Nous pouvons vraiment leur dire « BRAVO ».

Enfin je terminerai en étant le porte-parole du conseil municipal et en vous souhaitant une excellente année 2005 à vous et vos familles. Que chacun trouve le bonheur, la santé et que vos projets puissent se réaliser au mieux de vos désirs.

Bonne année à tous et à toutes.

Joseph Rocher



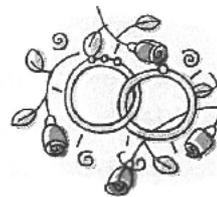
Etat - Civil

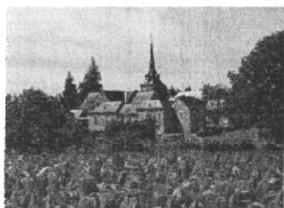
⇒ NAISSANCES :

- ⇒ Charles SORIN..... La Lèzerie..... le 29 janvier
- ⇒ Lou GOUGEON..... 11 Bis rue de la Moisson..... le 29 février
- ⇒ Mathias DELLIÈRE..... 4 Rue des Sports..... le 25 mars
- ⇒ Alann MORIN..... 2 Bis rue de Bretagne..... le 23 avril
- ⇒ Coleen GOUSSÉ..... Le Bas Poilbouc..... le 4 mai
- ⇒ Alexandre FAURE..... 16 Rue de la Vigne..... le 23 mai
- ⇒ Marianne PAUTRE..... La Villaudray..... le 22 juin
- ⇒ Morgane et Océane DELAUNAY . 10 Rue des Sports..... le 6 juillet
- ⇒ Lorette BOURGEAIS..... 10 Rue de Bretagne..... le 30 juillet
- ⇒ Charline LEJEUNE..... 6 Impasse du Bordage le 16 septembre
- ⇒ Claire VIOT..... La Gabellière..... le 26 septembre
- ⇒ Marion BARREZ..... Le Grand Choigné..... le 29 septembre
- ⇒ Léni DUFOUR..... Le Rocher..... le 2 octobre
- ⇒ Antonin BLANCHET..... Le Bourg du Chemin..... le 5 novembre
- ⇒ Elouan GOURREL..... 13 Rue de la Moisson..... le 6 novembre
- ⇒ Maëline BEKAÏ..... 9 Rue de l'Étang..... le 2 décembre
- ⇒ Lendaïc RACINE..... 4 Rue de la Moisson..... le 20 décembre

⇒ MARIAGES :

- ⇒ Laurent PICHON et Carine GARNIER Les Pichonnières le 28 août





Infos Mairie & Agence Postale

➤ CARTE D'IDENTITÉ

Extrait de naissance
2 photos

➤ PASSEPORTS

Extrait de naissance
2 photos d'identité
1 timbre fiscal à 60 €uros
1 justificatif de domicile

➤ SORTIE DE TERRITOIRE

Carte d'identité du mineur
Livret de famille
Dates de séjour

➤ CARTES GRISES

Dossier complet
Justificatif d'identité

➤ FICHES D'ETAT-CIVIL

Pour les remplacer fournir copie
➔ du livret de famille
➔ de la carte d'identité
➔ du passeport
➔ de l'extrait de naissance

➤ RECENSEMENT NATIONAL

les jeunes nés en 1989 doivent se présenter
à la mairie avec le livret de famille au cours du mois de leur 16^{ème} anniversaire
➔ *indispensable pour pouvoir se présenter aux examens ou passer le permis de conduire*

L'agence Postale est ouverte :

* Lundi 10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mardi 10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mercredi 10h30 - 12h	FERMEE
* Jeudi 10h - 12h	16h15 - 16h45
* Vendredi 10h30-12h	16h15 - 16h45
* Samedi 10h30 - 11h30	

Départ du courrier :

* Du lundi au vendredi à 16h45
* Le Samedi à 12h

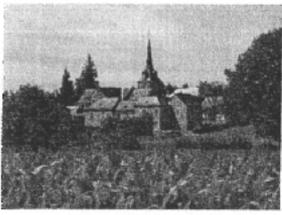
Le jeudi vente du « Courrier de la Mayenne »
à partir de 10h00

L'agence postale est fermée tous les après-midi pendant les congés scolaires, mais les levées sont maintenues aux heures habituelles.



LA POSTE 6 Rue de la Poste

☎ 02.43.02.11.30



Tarifs 2005

⇒ CANTINE

- Repas enfant : 2.67 € vendus par carnet de 10 et règlement par chèque.



⇒ GARDERIE

Les horaires de garderie sont inchangés à savoir à partir de 7 heures le matin et jusqu'à 19 heures le soir.

Le ticket reste toujours à 0.93 €. Les tickets sont vendus uniquement par carnet de 10 et avec un règlement par chèque.

Mme LEROUX peut-être contactée au
TEL : 02.43.02.15.95

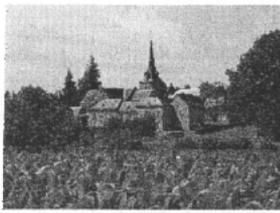
⇒ SALLE DES FÊTES

Voici les tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2005 :

Type de location	Prix 2005
Vin d'honneur	35.00 €
Banquet	160.00 €
Mariage	193.00 €
Fête de famille	115.00 €
Soirée personnes de la commune	83.00 €
Buffet campagnard	115.00 €
Réunion	57.00 €
Nuit de la St Sylvestre	123.00 €
Après-midi détente club extérieur	51.00 €

PETITE SALLE ANNEXE	Prix 2005
Vin d'honneur	19.00 €
Réunion	27.50 €
Repas, soirée	65,00 €

FORFAIT MENAGE-RANGEMENT	Prix 2005
Salle et parquet moyennement sale	40,00 €
Salle et parquet très sale et tâché	80,00 €



Les décisions du Conseil

Séance du 17 janvier 2004 :

Monsieur Le Maire PROPOSE de modifier la signalisation spéciale d'arrêt STOP au carrefour de la Rue de Bretagne avec la Rue des Vergers en un CÉDEZ LE PASSAGE, la signalisation STOP n'étant pas justifiée à cet endroit.

Par contre, dans l'intérêt général et la sécurité des usagers, Monsieur Le Maire PROPOSE d'établir une signalisation spéciale d'arrêt STOP au carrefour du C.D. 142 Rue de Bretagne avec la Rue de l'Etang V.C. 7 route de Brielles.

Séance du 10 mars :

Le conseil vote une modification du tarif de la cantine passant de 0.915 € à 0.93 €.

Votre des comptes administratifs et de gestion de l'ensemble des budgets de la commune.

Près du Conseil Général, le conseil demande la subvention d'aide à la restauration des églises en milieu rural

Séance du 29 mars :

Vote des budgets primitifs comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
LOTISSEMENT DU BORDAGE	14 822.37 €	14 822.37 €	13 151.37 €	13 151.37 €
LE DOMAINE DES SABLES	57 600.00 €	57 600.00 €	8 000.00 €	55 000.00 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	5 774.05 €	5 774.05 €	3 107.77 €	3 107.77 €
BUDGET DE LA COMMUNE	341 830.00 €	341 830.00 €	274 857.21 €	274 857.21 €

Le conseil donne son accord pour qu'une convention soit passée entre la M.S.A. et le Centre de Gestion concernant la visite du travail annuelle obligatoire pour les agents de la commune. La cotisation 2004 s'élève à 61.65 € par agent.

Séance du 12 mai :

Le conseil donne son accord pour le remplacement du revêtement de sol de l'ancienne classe maternelle par l'entreprise WOJTALA pour un montant de 2638.78 € TTC.

Séance du 16 juin :

Le conseil décide de renouveler le contrat de prestation de cantine avec la société RESTECO, les reproches de la part des parents ayant été quasi nuls.

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention à l'association familles rurales BEAULIEU-MONTJEAN de 3.50 € par jour de centre de loisirs effectués par les enfants de notre commune. La subvention sera versée à la fin du centre sur présentation de la liste des enfants et du total exact de journées.

Par contre, le conseil refuse pour cette année de dédommager la commune de Montjean pour les frais annexes suite à l'utilisation de la garderie municipale pour le centre de loisirs arguant que la commune n'a jamais rien demandé à celle de Montjean pour l'utilisation de la salle des fêtes utilisée pour les cours de gym, de danse, activités manuelles, réunions....

Une subvention exceptionnelle de 400 € est accordée à l'association des jeunes agriculteurs pour l'organisation des finales départementales et régionales du concours de labour des 28 & 29 août 2004.

Séance du 22 juillet :

Une antenne relais pour la couverture du réseau des mobiles va être construite sur la route de la Gabellière par la société BOUYGUES TELECOM.

Le conseil donne son accord pour la création d'une porte dans le logement de M. RIQUENA.

Le conseil prend la décision de régulariser les chemins d'accès en campagne afin de pouvoir continuer à les entretenir en toute légalité, ainsi les propriétaires sont invités à prendre position : soit il reste propriétaire et l'entretien leur incombe soit il donne le chemin à la commune qui continue à l'entretenir.

Séance du 9 septembre :

Concernant les chemins, M. ZUBER, géomètre expert est habilité à effectuer les actes administratifs et un devis va être établi par ses soins afin d'avoir une vue précise des frais à engager.

Moyennant 80 €uro la commune achète un nom de domaine pour le site internet de Beaulieu que vous pouvez consulter sur www.beaulieu-sur-oudon.com

Séance du 3 novembre :

Le montant net des primes de fin d'année s'élève à 2240 € pour l'ensemble des agents de la commune.

Le conseil approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité d'eau présenté par le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Loiron.

La subvention à verser à l'association familles rurales pour le centre de loisirs s'élève à 63.00 €uro.

Le conseil ne se porte pas candidat à l'organisation du comice agricole en 2006 ou 2007.

Séance du 16 décembre :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au portail des achats publics mis en place par l'association des Maires & Adjointes de la Mayenne moyennant une cotisation annuelle de 90.00 € avec un engagement de 3 ans.

Le Conseil Municipal **ACCEPTÉ** le devis de plantation de l'entreprise **LARDEUX** d'un montant de 622.00 €, pour les parterres de la place de la mairie et devant chez M. et MME **Henri ROCHER**

Monsieur **BARRAIS Philippe** **PRÉSENTE** le programme de voirie 2005 d'investissement établi par la DDE. 4 devis sont proposés :

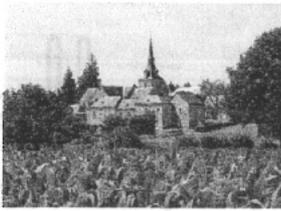
V.C. de la Bouillère : 40000,00 €, V.C. de la Guéhardière (de la Thébaudière à la Touffinière) 31000.00 €, C.R. de la Charpentraie 9500.00 €, C.R. de Choigné 5500.00 €. Devant les montants des devis proposés, Monsieur Le Maire **PROPOSE** de prendre du temps pour réfléchir et de retourner sur place pour voir quelles sont les priorités. Une décision sera prise en janvier avant la date butoir de remise des dossiers DGE 2^{NDE} PART.

Pour les chemins ruraux à céder aux particuliers en campagne le prix de vente est fixé à 0.30 € le mètre carré.



Subventions 2004

Amicale des Anciens d'A.F.N et A.C.....	47.00€
A.P.E.I.....	32.00€
Association des parents d'élèves.....	160.00€
Collège les Hairies ETRELLES.....	32.00€
Chambre des Métiers.....	23.00€
Centre Anticancéreux de RENNES.....	62.00€
Prévention routière.....	23.00€
Banque alimentaire de Laval.....	50.00€
A.D.M.R. de MERAL.....	160.00€
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON.....	550.00€
Association communale de protections des cultures.....	218.00€
Secours catholique.....	46.00€
Centre de formation du bâtiment de la Sarthe.....	23.00€
U.D.A.F. 53.....	31.00€
Alliance des BEAULIEU de France (0.31 € X 400).....	124.00€
Association des école publiques BEAULIEU-MONTJEAN	255.00€



Le Budget 2004

BUDGET PRIMITIF 2004 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	341 830.00
Charges à caractère général	112 694.00
Charges de personnel	120 800.00
Autres charges de gestion courante	30 261.00
Charges financières	24 075.00
Dépenses imprévues	3 000.00
Charges exceptionnelles	3 000.00
Virement à la section d'investissement	48 000.00

Total des recettes de fonctionnement	341 830.00
Produits de services	11 550.00
Impôts & taxes	158 977.00
Dotations subventions participation	89 711.00
Autres produits de gestion courante	34 000.00
Atténuation de charge	0.00
Résultat reporté	47 592.00

BUDGET PRIMITIF 2004 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses d'investissement	274 857.21 €
Programmes en cours	102 919.70€
Charges financières	32 500.00 €
Dépôts & cautionnement	500.00 €
Dépenses Imprévues	1 518.93 €
Restes à réaliser 2003	137 418.58 €

Total recettes d'investissement	274 857.21 €
Dotations & fonds divers	19 170.00 €
Subventions d'investissement	7 300.00 €
Emprunts et dettes	40 500.00 €
Virement de la section de fonctionnement	48 000.00 €
Solde d'exécution 2003	6 048.83 €
Restes à réaliser 2003	153 838.28 €



L'école maternelle

Aucun retard n'a été à déplorer malgré un calendrier serré et l'école maternelle a ouvert ses portes après les vacances de Pâques comme convenu pour le plus grand plaisir de tous : enseignants, parents et enfants. C'est un dossier important financièrement qui vient de se boucler et nous ne pouvons que souhaiter longue vie à cette école.

Le lundi 14 juin en fin d'après-midi, cet ensemble scolaire a été inauguré en présence de M. ARTHUIS, Président du Conseil Général et en présence de M. AUVERLOT Inspecteur de l'Education Nationale.

Ci-dessous sont retracés les chiffres définitifs engagés par la commune :

DÉPENSES

Mandaté en 2004	132 111.51 €
Auquel il faut ajouter les factures de 2003 :	66 212.65 €
La cour de l'école	21 773.83 €
Et le mobilier et l'aménagement	<u>6 446.40 €</u>
TOTAL	226 544.39 €

RECETTES

D.G.E 2 nd e part	48 340.40 €
Réserve parlementaire	30 000.00 €
Subvention F.A.D. pour la cour	6 000.00 €
Emprunt	120 000.00 €
Fonds propres communaux	<u>42 203.99 €</u>
TOTAL	226 544.39 €





Investissements suite

TOITURE EGLISE et PORTE PRINCIPALE:

Grosses réparations sur l'église et le clocher :	15794.91 € TTC
Et subventions du conseil général pour	3300.00 €
Et subventions du conseil régional pour	3967.18 €
↳ reversée par l'intermédiaire de la communauté de communes du Pays de Loiron	
Une fois la TVA retouchée reste à la charge de la commune	6239.44 €

REFECTION DU SOL DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE :

Par l'entreprise WOJTALA	2638.78 € TTC
--------------------------	---------------

REPLACEMENT CABINE DE DOUCHE LOGMT INSTITUTEURS :

Par l'entreprise BENATRE	1392.39 € TTC
--------------------------	---------------

CLOTURE CNE- BOISSEAU Monique :

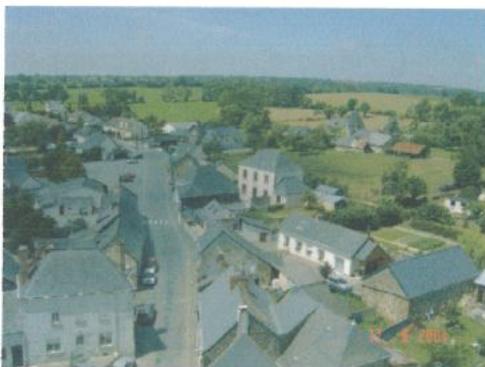
Par l'entreprise GUIOULLIER	1228.29 € TTC
-----------------------------	---------------

CREATION D UNE PORTE LOGEMENT M. RIQUENA :

Maçonnerie et la porte :	1964.94 € TTC
--------------------------	---------------

ACQUISITION DE MATERIEL :

Changement du photocopieur chez TOUILLER	2731.53 € TTC
Mobilier garderie (table et banquette)	204.16 € TTC



Beaulieu vu du clocher de l'église lors de sa réparation - photos Ph. BARRAIS
D'autres photos disponibles sur CD en mairie.



L'Oudon

Voici quelques précisions sur les différentes structures qui ont pour mission

L'eau de l'Oudon

S.B.O.N. : Syndicat de Bassin pour l'aménagement de l'Oudon (Nord)

Président : Jean-Michel PRIME, Maire de Chérancé

Son rôle : L'entretien de l'Oudon et des ses affluents

Composition : 39 communes (en annexe les différentes communes et leurs cotisations)

S.B.O.S. : Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud

Président : Michel de Simiane,

Son rôle : C'est l'équivalent du SBON en Maine et Loire

SYMBOLI. : SYndicat Mixte de Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations

Président : Gilles GRIMAUD, Maire de Segré

Son rôle : Le SBON & le SBOS se sont regroupés pour prendre la compétence de lutte contre les inondations.

La réalisation des ouvrages de sur-stockage demande des moyens regroupés.

D'autant plus que les travaux ont pour but de protéger principalement Craon et Segré.

Composition : 10 membres du SBON & 10 membres du SBOS

Financement : 45 % du SBON & 55 % du SBOS

C.L.E. : Commission Locale de l'Eau Elle regroupe les élus des associations et les administrations.

Son rôle : Elaborer et faire vivre le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Ce document consiste en un recueil d'action à mettre en œuvre pour restaurer la qualité de l'eau et réguler la rivière Oudon.

La phase de mise en œuvre vient de commencer puisque ce SAGE a été approuvé par le préfet fin 2003.

L'eau, c'est l'élément vital par excellence. Il faut donc préserver sa qualité. C'est l'affaire de tous car nous sommes tous dépendants les uns des autres.

CONTRIBUTION à RECOUVRIR PAR VOIE D'IMPOSITION DIRECTE AU TITRE DU SYNDICAT
DE BASSIN DE L'OUDON
ANNEE 2004

Désignation de la commune	I - Contribution nécessaire à l'équilibre de l'EPCI		II - Si recouvré par voie d'imposition directe	
	Inscrite au BP de la Commune	Recouvrée par voie d'imposition directe	Reversement à l'EPCI de l'allocation compensatrice TP part salaires	Montant définitif mis en recouvrement
AMPOIGNE		4 797		4 797
ATHEE		17 199	495	16 704
BALLOTS		12 558	1 450	11 108
BEAULIEU SUR OUDON		6 396	177	6 219
BOUCHAMPS LES CRAON		12 129		12 129
BRAINS S/ LES MARCHES		3 900	140	3 760
CHERANCE		7 683	343	7 340
CONGRIER		16 536		16 536
COSMES		6 006		6 006
COSSE LE VIVIEN		49 842		49 842
CRAON		62 829		62 829
DENAZE		3 900		3 900
FONTAINE COUVERTE		7 488	465	7 023
GASTINES		3 900		3 900
LA BOISSIERE		1 950	56	1 894
LA CHAPELLE CRAONNAISE		9 048	229	8 819
LA ROE		3 900	81	3 819
LA ROAUDIERE		4 485	95	4 390
LA SELLE CRAONNAISE		9 360	1 011	8 349
LAIGNE		8 736	135	8 601
LAUBRIERES		3 900	227	3 673
LIVRE LA TOUCHE		15 366		15 366
MARIGNE PEUTON		6 708		6 708
MEE		3 900		3 900
MERAL		12 207		12 207
MONTJEAN		9 009		9 009
NIAFLES		3 900	166	3 734
PEUTON		4 212	120	4 092
POMMERIEUX		9 828		9 828
RENAZE		18 720		18 720
RUILLE LE GRAVELAIS		6 591	760	5 831
ST AIGNAN SUR ROE		6 396	277	6 119
ST CYR LE GRAVELAIS		8 424	103	8 321
ST MARTIN DU LIMET		3 900		3 900
ST MICHEL LA ROE		4 056	35	4 021
ST POIX		3 900		3 900
ST QUENTIN LES ANGES		6 474	199	6 275
ST SATURNIN DU LIMET		5 577	1 621	3 956
SIMPLE		4 290		4 290



Ordures Ménagères

ORDURES MENAGERES

Voici les dates de passages des ordures ménagères en campagne

Vos sacs correctement ficelés doivent être déposés la veille au soir, aux endroits habituels de dépôts au bout des chemins suivants :

Mercredi 22 décembre 2004

Mercredi 5 janvier 2005 - Mercredi 19 janvier

Mercredi 2 février - Mercredi 16 février

Mercredi 2 mars - Mercredi 16 mars

Mercredi 30 mars

Mercredi 13 avril - Mercredi 27 avril

Mercredi 11 mai - Mercredi 25 mai

Mercredi 8 juin - Mercredi 22 juin

Mercredi 6 juillet - Mercredi 20 juillet

Mercredi 3 août - Mercredi 17 août

Mercredi 31 août

Mercredi 14 septembre - Mercredi 28 septembre

Mercredi 12 octobre - Mercredi 26 octobre

Mercredi 9 novembre - Mercredi 23 novembre

Mercredi 7 décembre - Mercredi 21 décembre 2005

Des grandes maisons

Crottier

Coutances

Guéhardière

A la Patte d'oie de la Peltrie

150 M avant le carrefour de la Gabellière

Au 1^{er} janvier 2006, des conteneurs
vont être installés
aux points de regroupement

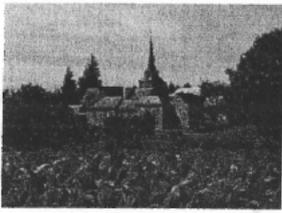
***Des questions sur le prix du service "élimination des déchets ménagers" ?
Possibilité de consulter le rapport d'activité annuel disponible
en Mairie ou à la Maison du Pays de Loiron***

**« Ne pas jetez plus vos tontes de pelouses et végétaux à la poubelle ! »
Apportez-les à la déchetterie : ils serviront à produire du compost distribué
gratuitement au printemps et en automne.»**

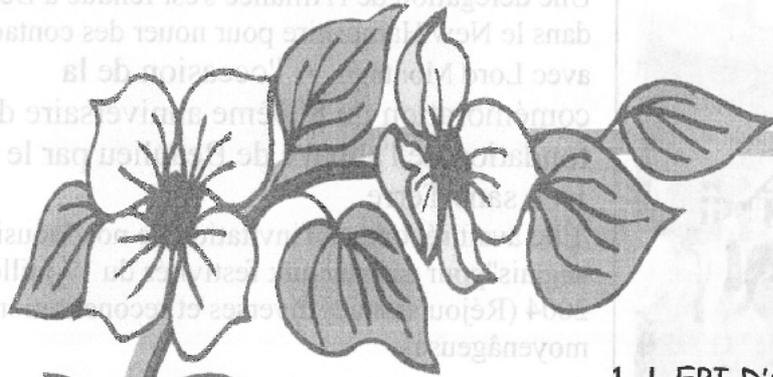
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MONTJEAN

Lundi		13h30- 17h30 (14h-18h)
Mardi		13h30- 17h30 (14h-18h)
Mercredi		13h30- 17h30 (14h-18h)
Vendredi	10h-12h	13h30- 17h30 (14h-18h)
Samedi	9h-12h30	13h30- 17h30 (14h-18h)

13h30- 17h30 horaires d'hiver



Le Fleurissement



FENETRES ET MURS :

- 1- L EPI D'OR - 24 Rue de Bretagne
- 2- M. CHRETIEN CHRISTIAN - 12 Rue de Bretagne
- 3- M ET MME COINTET RAPAHÉL - 8 Rue de l'Etang

BALCONS-TERRASSES-COUR-JARDINET :

- 1- M ET MME SIMON VICTOR - 5 Rue de Bretagne
- 2- MME BOISSEAU MONIQUE - 18 Rue de Bretagne
- 3- MME GENDRY SIMONE - 14 Rue de la Vigne

MAISON AVEC JARDIN

- 1- MME BOURNY MARIE - 21 Rue de la Moisson
- 2- M ET MME ROUSSELET JEAN-LOUIS - 7 Rue de l'Etang
- 3- M ET MME FOUBERT MAURICE - 16 Rue de la Moisson

*Le jury était composé de Sylvie GEGU, Catherine HOUSSAIS,
Marie-Laure ROCHER et Monique ROCHER*





Les Beaulieu de France



Une délégation de l'Alliance s'est rendue à Beaulieu dans le New Hampshire pour nouer des contacts avec Lord Montagu. A l'occasion de la comémoration du 800ème anniversaire de la fondation de l'abbaye de Beaulieu par le roi Jean sans Terre.

Elle avait répondu à l'invitation de nos "cousins anglais" pour assister aux festivités du 17 juillet 2004 (Réjouissances diverses et reconstitution moyenâgeuse).

Plus de détails sur le site <http://www.beaulieu-de-france.com>

A cette sixième réunion d'Assemblée Générale les 11 & 12 septembre 2004 à A Beaulieu lès Loches dans l'Indre et Loire étaient donc présentes les communes de Beaulieu sur Dordogne, Beaulieu dans l'Hérault, Beaulieu dans l'Isère, Beaulieu dans l'Indre, Beaulieu sur Layon, Beaulieu sur Oudon, Beaulieu dans l'Orne, Beaulieu sous La Roche - Étaient absentes, excusées, Beaulieu sur Sonnette, Beaulieu dans la Nièvre, Beaulieu sur Mer.

Au total, on comptait 152 participants extérieurs. Ce qui constitue le chiffre le plus important de toutes les assemblées générales précédentes.

LES PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La prochaine Assemblée Générale se tiendra à Beaulieu dans l'Orne, les 10 et 11 septembre 2005.



Des autocollants restent disponibles en mairie pour tous ceux qui le souhaitent, N'hésitez pas à les réclamer.



En bref...

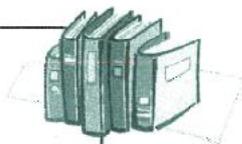
BIBLIOTHÈQUE :

Les horaires des permanences restent maintenues comme suit :

Mercredi de 14 h à 15 h

Samedi de 11 h à 12 h.

Ce service étant gratuit les bénévoles vous attendent pour consulter ou emprunter les livres qui sont à votre disposition pour les enfants comme pour les adultes.



TÉLÉTHON :

Cette année les ballons se sont dirigés dans la région de St Brévin les Pins, où des gens chaleureux se sont manifestés pour nous en faire part.

Compte rendu financier :

- Loiron 554.28 €
 - La Brulatte 341.67 €
 - Beaulieu sur Oudon 1921.86 €
- Total reversé : 2817.81 €

A.D.S.L. et SITE INTERNET

La mise en place sur notre commune est prévue pour juillet 2005. Ne désespérez plus ! Les infos complémentaires paraîtront par voie de presse et bien sûr sur le site internet de la commune : www.beaulieu-sur-oudon.com

CYBERCENTRE

Le Cybercentre est ouvert à tous à la maison de pays de Loiron les
Mardi de 13h-18h30 - mercredi 13h-19h - jeudi 13h-18h30 - vendredi 16h-19h - samedi 10h-14h.

Des ateliers informatiques sont ouverts à tous publics renseignements et inscriptions à la mairie ou à la maison de pays.

L'inscription est de 5 € par mois soit 2 séances.

CESSION DE CHEMINS RURAUX

Le Conseil a décidé de céder des portions de chemins communaux en campagne aux exploitants riverains moyennant 0.30 € le m². Une enquête publique aura lieu courant 2005 pour régulariser ce dossier, vous en serez informés par voie de presse et vous pourrez faire part de vos observations. Auparavant si vous le jugez nécessaire n'hésitez pas à vous manifester à la mairie.

T.G.V.

Le dossier avance malgré tout petit à petit et l'avant projet sommaire est à votre disposition à la mairie sous formats C.D. Rom ou papier.

N'hésitez pas à venir les consulter.



La vie associative

LES AMIS DE L'LOUDON

L'ensemble de l'association vous présente tous leurs meilleurs voeux pour l'année 2005.

Comme les années précédentes, nous étions présents à la fête de la moisson en tenant notre stand de jeux d'antan.

La nouveauté pour l'année 2004 a été notre participation avec les autres associations de la commune pour le Téléthon. Pour notre part nous avons organisé une soirée Buffet-Dansant qui nous a permis de reverser la somme de 700 €.

Nous VOUS remercions....

...Nous avons une pensée particulière pour Mickaël et son engagement dans l'association depuis sa création.

Amicalement

LE CLUB DES RETROUVAILLES

Chaque nouvelle année le club des retrouvailles nous donne l'occasion d'exprimer ses voeux de bonheur et de bonne santé pour 2005.

Voici comment le temps a été employé au sein du club où chaque jeudi chacun se retrouve pour la belote ou les palets.

Un bref récapitulatif de l'année 2004 vous est fait.

Réunion à La Brûlatte	7 janvier
Réunion cantonale à La Brûlatte.....	28 janvier
Galette des rois à St Pierre la Cour	18 février
Assemblée Générale du club.....	26 février
Repas du CCAS et Comité des Fêtes	29 février
Crêpes	4 mars
Assemblée générale à Bonchamps	9 mars
Concours de belote communal.....	18 mars
Concours de belote cantonal.....	5 avril
Repas à St Pierre La Cour	14 avril
Journée de la forme à l'hippodrome	11 mai
Fête de l'amitié à l'hippodrome	23 juin
Concours de belote	27 septembre
Repas du club avec participation des adhérents	30 septembre

FAMILLES RURALES

L'année 2004 a été riche en activités et s'achève malgré des moments de doute avant l'assemblée générale du 23 janvier 2004. Grâce à votre soutien Familles Rurales a pu continuer.

Le Conseil d'Administration est composé de 15 membres, et vous pouvez joindre les responsables aux numéros ci-dessous :

- transport scolaire : 02.43.02.11.50
- Gym et cuisine : 02.43.02.13.48
- Activités manuelles : 02.43.02.46.95 ou 02.43.26.37.29
- Cours de natation : 02.43.02.19.07
- Cours de langues : 02.43.02.46.65
- Cours informatiques : 02.43.02.48.59
- Centre de Loisirs : 02.43.02.10.76

Le Centre de loisirs, étant notre plus gros engagement, a été une réussite avec une très bonne équipe d'animateurs, malgré le nombre insuffisant de participants. Pour la pérennité de cette activité il faut un soutien des familles afin de ne pas décourager les bénévoles de l'association. Les mercredis loisirs et les petites vacances sont en suspend, nos deux municipalités doivent elles-mêmes s'engager pour que nous puissions sur le terrain organiser ce projet éducatif.

Nous attendons votre soutien à l'assemblée Générale qui aura lieu le 11 février à la salle des fêtes de Beaulieu.

L'Equipe de Familles rurales vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2005.

ETOILE SPORTIVE

Saison 2004 les effectifs sont restés stables avec 2 équipes seniors engagées en championnat.

L'équipe A termine 6^{ème} de son groupe en 2^{ème} division.

Et l'équipe B 8^{ème} de son groupe en 3^{ème} division.

Le début de la saison 2004-2005 a été difficile pour les 2 équipes. Nous manquons toujours de jeunes et moins jeunes dans notre club. Donc vous êtes tous les bienvenus !

Notre arbitre Pascale BLIN a eu ses examens et du coup devient arbitre fédéral en féminine.

Félicitations à Pascale.

En ce début d'année 2005 des joueurs ont eu l'initiative de faire venir une troupe théâtrale : l'A.R.C. de CHAILLAND qui nous a présenté André Le Magnifique, une pièce en 4 actes que le public a beaucoup apprécié. Bravo les jeunes pour cette initiative.

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

L'Association de parents d'élèves de BEAULIEU SUR OUDON vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2005.

Cette année l'effectif est de 60 élèves répartis en 3 classes : Petite & Moyenne section - Grande Section & C.P - C.E. & C.M. Depuis avril 2004, nos chers bambins peuvent s'épanouir dans une nouvelle classe spacieuse et fonctionnelle.

Il est prévu pour 2006, une classe de neige d'une dizaine de jours pour les enfants du primaire. Le coût du séjour est d'environ 630 €/élève. Une partie des frais sera financée par l'A.P.E. Nous comptons donc sur votre présence lors de nos diverses manifestations, pour gonfler notre trésorerie afin de pouvoir financer ses sorties scolaires.

Le bureau diminue en effectif chaque année, un appel est lancé aux parents : **Il est encore temps de rejoindre le bureau de l'A.P.E. Avis aux amateurs !**

Le Bureau



Agenda 2005

5 mars	Soirée choucroute	l'Etoile Sportive
12 mars	Loto	l'A.P.E.
1 ^{er} mai	Marché campagnard	Le Comité des Fêtes
5 mai	Tournoi de foot senior	l'Etoile Sportive
25 juin	Manifestation canine	
26 juin	Kermesse et concours de palets	L'A.P.E.
7 août	30 ^{ème} Festival de la Moisson	Le Comité des Fêtes
10-11 septembre	Week-End des Beaulieu de France	
1 ^{er} octobre	Classes 5	
15 octobre	Buffet de la fête de la moisson	
22-23 octobre	Concours de belote	Etoile Sportive
31 octobre	Soirée Halloween	Les Amis de l'Oudon
19 novembre	Soirée Périgord	l'A.P.E.
3-4 décembre	TELETHON	Les Amis de l'Oudon



Beaulieu autrefois

*D'empuys l'an 1562
Que commencèrent les troubles
Le temps est fort fâcheux
Tant pour la religion que pour les vivres
L'homme de Dieu était tant bas
Et, l'église méprisée
Qu'on ne voyait plus que soldats
Courir à la picquorrée (pillage)
Si chères vinrent les denrées
Que pour courrir mont et vau
On eust pas eu une ?
De blés à moins de cent souts le bouasseau.
Le vin qu'on prenait au tonneau
Couttait dix souts en la ?
Le sel quatre francs le bouasseau.
On faisait nul travail en guerre.
Le foing, une de ces années
Fut vendu trente francs la chartée
Lorsque fut commencé ce papier
Tout devint à meilleur marché.*

Or, ce papier fut commencé vers l'an 1580 et était la première feuille d'un registre de baptêmes. Dans le même temps, le même prêtre parle des désastres que la guerre avait causée en termes affligeants. Il dit que les prêtres se cachaient dans les haies, au milieu des épines, et que là ils n'étaient pas en sûreté ; que ceux, parmi les gens du monde, qui ne portaient pas les armes allaient se cacher dans les trous de la terre ; que les édifices sacrés furent brûlés et, enfin que le temps était si malheureux que les générations futures ne pourraient s'en faire une idée juste.

Les Classes 4



